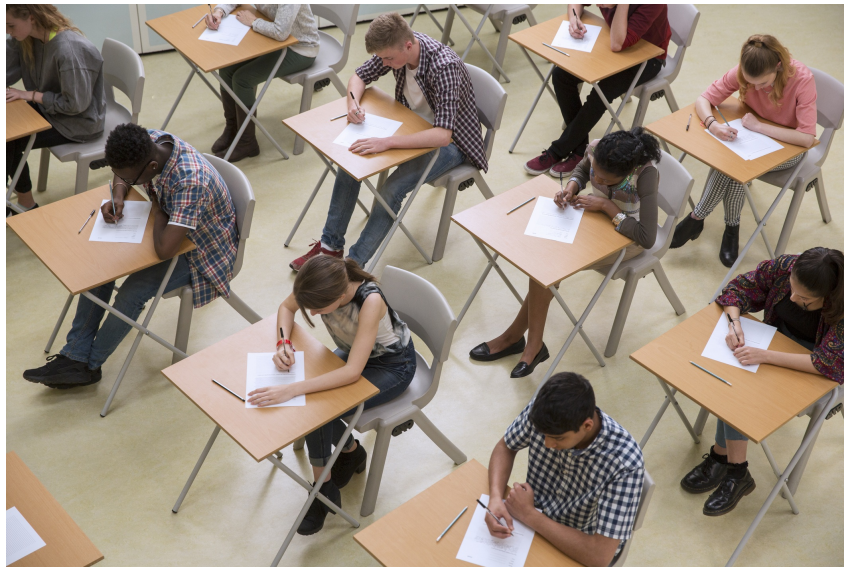




COMMUNIQUÉ DE PRESSE

17 mars 2023



Bac 2023 : préserver les candidats !

Décidément, ce nouveau bac nous rend la vie impossible !

La FCPE appelle le ministère de l'Éducation nationale à préserver le droit de grève des enseignants tout en garantissant la bonne tenue des épreuves de spécialité prévues la semaine prochaine. Et ce, au regard de l'actualité qui percute, une nouvelle fois, de plein fouet les candidats au baccalauréat.

Dans bon nombre d'établissements, malgré l'engagement des enseignants et un rythme souvent infernal pour les élèves, les programmes n'ont pas pu être bouclés compte tenu du calendrier des épreuves de contrôle anticipées, imposé par la réforme. Cette situation ajoute du stress au stress car Parcoursup lui, n'attendra pas...

La FCPE demande bienveillance et compréhension de la part des chefs d'établissement et des équipes éducatives sur les éventuels retards des élèves ou autres difficultés d'organisation pour passer les épreuves.

Depuis la mise en place de la réforme des lycées en 2019, aucune année n'aura été "normale" pour les différents candidats au baccalauréat : mise en place dans un climat de rejet général de cette réforme, crise sanitaire et multiples adaptations parfois improvisées et aujourd'hui réforme des retraites qui interroge la société toute entière, élèves compris.

Les constats sont là, le cycle du lycée s'est transformé en usine à gaz et est assujéti au calendrier de Parcoursup. Dès la classe de première, les candidats sont confrontés à une anxiété démesurée, à chaque évaluation, pour préparer, obtenir leur baccalauréat et construire leur parcours d'orientation qui s'est fortement complexifié. La FCPE a partagé largement au niveau académique comme national les difficultés et le vécu des communautés éducatives : programmes denses et impossibles à boucler, superposition de calendriers d'orientation et d'épreuves, distorsion du sentiment d'égalité de traitement des candidats avec les projets locaux d'évaluation...

Au-delà de l'actualité, la FCPE demande une remise à plat totale du format du baccalauréat et de son calendrier intenable et organisera prochainement une grande consultation nationale en direction des élèves et des parents.

À propos de la FCPE

La FCPE est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, présente sur l'ensemble du territoire, y compris dans les établissements français à l'étranger. Première fédération de parents d'élèves, la FCPE participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents auprès des institutions et des pouvoirs publics. Quelque 1 105 000 parents ont voté pour elle aux dernières élections scolaires.

fcpe.asso.fr

Contact presse FCPE

Laurence Guillermou :
06 82 81 40 82 /
fcpecom@fcpe.asso.fr



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur l'espace presse de la FCPE nationale.

[Se désinscrire](#)

© 2023 FCPE

[Voir la version en ligne](#)